

Intitulé du poste	Chargé des finances مكلف بالمالية
<b>Pôle de rattachement</b>	Finances & Affaires Générales
<b>Principales missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution et suivi des différentes opérations financières et comptables courantes de l'Instance ;</li> <li>• Coordination et facilitation des procédures d'audit internes et externes ;</li> <li>• Suivi financier général des activités globales de l'Instance.</li> </ul>
<b>Activités et tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer les actes d'engagement et d'ordonnement des dépenses, y compris ceux afférents à la reconduction des marchés, contrats et conventions, d'assurances des véhicules et de la taxe spéciale annuelle sur véhicules automobiles ;</li> <li>• Tenir et mettre à jour le registre comptable des engagements et le registre comptable des ordonnancements ;</li> <li>• S'assurer (en coordination avec le chargé du budget et le chargé des achats) de la disponibilité et l'exacte imputation des dépenses ;</li> <li>• Elaborer les décisions de versements et suivre leur visa ;</li> <li>• Gérer et suivre les dossiers d'ordonnement avec les services du comptable assignataire de la TGR ;</li> <li>• Gérer la présentation, la circulation, le classement et l'archivage des pièces comptables d'engagement, d'ordonnement et de leurs pièces justificatives, conformément à la réglementation en vigueur ;</li> <li>• Exécuter l'ensemble des opérations financières dans le respect de la réglementation en vigueur ;</li> <li>• Suivre l'évolution de la réglementation et des procédures spécifiques ;</li> <li>• Participer à l'élaboration du Bilan financier et à la préparation des budgets annuels (expression des besoins et créations de lignes budgétaires).</li> </ul>
<b>Compétences requises</b>	<p><b>Compétences techniques en gestion financière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les règles de la finance publique (LOLF, Loi des Finances de l'année, décret Royal de la Comptabilité Publique, arrêtés et circulaires des finances publiques) ;</li> <li>• Appliquer les techniques et les règles de la comptabilité générale et de la comptabilité de l'État et de ses établissements ;</li> <li>• Maitriser les modalités de la gestion financière ;</li> <li>• Maitriser la comptabilité analytique et les techniques de contrôle interne ;</li> <li>• Maitriser les techniques de calcul des coûts ;</li> <li>• Maitriser les prescriptions de droit public ;</li> <li>• Appliquer les réglementations financières, comptables et fiscales applicables aux organismes publics ;</li> <li>• Utiliser les logiciels d'application financière et comptable de la structure ;</li> <li>• Confronter la réglementation et sa mise en pratique et procéder aux redressements nécessaires.</li> </ul> <p><b>Compétences comportementales :</b> Dans l'exercice de ses activités professionnelles, faire preuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigueur et organisation ;</li> <li>• Curiosité ;</li> </ul>



- Autonomie ;
- Forte réactivité ;
- Capacité d'anticipation ;
- Sens du service public et du contact.

**Compétences transversales :**

- Communiquer avec les autres ;
- Animer des réunions ;
- Respecter les délais ;
- Maitrise des outils informatiques ;
- Bon niveau rédactionnel.

